



Direction départementale

des Finances publiques de l'Hérault

Pôle d'évaluation domaniale Centre Chaptal – BP 70 001 34 953 MONTPELLIER cedex 2

POUR NOUS JOINDRE :

Evaluateur: Malory PERSONNE

Téléphone: 04 67 22 62 71 ou 06 34 60 75 05 Courriel: malory,personne@dgfip,finances.gouv.fr

Réf. DS 2650053 Réf Lido : 2020-327V1137 Le 19/11/2020

COMMUNE DE VENDARGUES MAIRIE PL DE LA MAIRIE BP 58 34742 VENDARGUES CEDEX

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Cession d'une partie d'une parcelle pour une superficie totale de

410 m²/14 698m²

Adresse du bien : Chemin de Bernade - Lieu-dit Maoumarite

Valeur vénale: 1600€, soit 3,7 €/m².

1 - SERVICE CONSULTANT

commune de LAROQUE

affaire suivie par : CIRIBINO Pierrick

2 - DATE

de consultation : 07/10/2020 de réception : 07/10/2020

de visite : non visité

de dossier en état :19 /11/2020

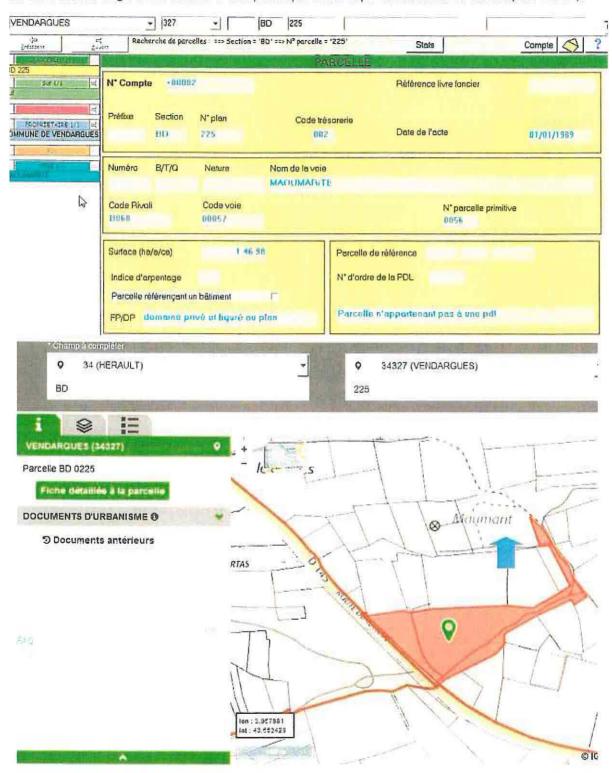
3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROIET ENVISAGÉ

Cession amiable d'une partie de la parcelle communale cadastrée BD 225 (environ 410 m²) à un propriétaire riverain, M. Pierre BASSO (parcelle cadastrée BD 42), pour lui permettre de disposer d'une mitoyenneté plus important avec le chemin rural jouxtant ces deux propriétés

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : BD 225.

Il s'agit d'une parcelle d'une superficie totale de 14698m² appartenant à la commune de Vendargues en zone RNU. Il s'agit d'une cession d'une petite partie de la parcelle cadastrée BD225 (soit 410 m²).



La flèche bleue représente la parcelle BD42 du propriétaire riverain qui souhaite acheter une partie de la parcelle BD 225 en zone N afin de disposer d'une mitoyenneté plus importante avec le chemin rural jouxtant ces deux propriétés.

Comme on peut le voir sur le schéma, il s'agit d'un bout de parcelle le long d'un chemin communal

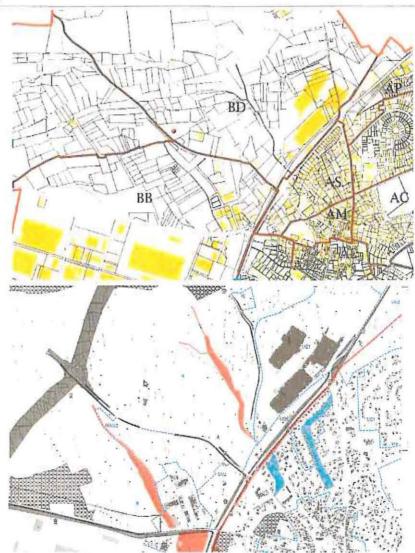
5 - SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : Commune de Vendargues

Occupation : libre Origine de propriété : NR.

6 - URBANISME - RÉSEAUX

Zone N



La parcelle est desservie par un chemin rural

7 - DÉTERMINATION DE LA MÉTHODE

Méthode d'évaluation utilisée : Méthode par comparaison.

La valeur vénale du bien est fixée à 1600€, soit 3,70 € du m² pour une contenance totale de 421m².

12 - Observations particulières

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental/régional des Finances publiques et par délégation,

Malory PERSONNE

L'inspectrice des Finances Publiques





Nº 7300-5D

Commune de Vendargues Mairie Place de la Mairie BP 58 34742 Vendargues Cedex

Direction départementale des Finances publiques de l'Hérault Pôle d'évaluation domaniale Centre Chaptal – BP 70001 34 953 MONTPELLIER cedex 2

Évaluateur : Angélique SEBAT Téléphone : 04 67 22 62 67

Courriel tangelique, sebat@dgfip.finances.gouv.fr

Réf.: 2020-327V1137

Montpellier, le 28 septembre 2021

Prorogation de la durée de validité de l'avis du domaine sur la valeur vénale

Désignation des biens : parcelle en nature de landes, garrigues Adresse des biens : Chemin de Bernade Lieu-dit Maoumarite

Références cadastrales : Vendargues BD 225

La durée de validité initialement d'un an de l'avis 2020-327V1137 du 19 novembre 2020 peut être prorogée de 12 mois à compter du 19 novembre 2021. Cette prorogation vaut reconduction des valeurs indiquées dans l'avis sous réserve que restent inchangés l'état et la nature des biens et les conditions d'urbanisme.

Pour le directeur départemental des finances publiques et par délégation,

L'inspectrice des Finances Publiques

Angélique SEBA